

Paris. 19. Jun.

62

A La Haye ce 15. Juin 1662.

Monsieur. J'ay receu vostre dernière dépêche du 8. de ce mois, et apprens avec un extrême déplaisir que nos affaires reculent plus qu'elles n'avancent, et que le Roy semble resolu de persister en son intention de nous obliger a un Gouverneur Catholique, ce qui, a mon avis, tireroit bien d'autres conséquences. Puis que nous n'en avons cognoissance, que par Messieurs les Ministres de Sa Maj^{te} nous attendrons comment elle mesme s'en voudra expliquer envers vous, et si Sa Maj^{te} ne changera pas apres quelque resumption de l'affaire, en suite de l'audience que vous s'esçer^{ez} encore d'obtenir sur ce sujet, et du Commentaire que vous avez préparé sur l'Article du Testament du Prince Philippe Guillaume, ou rien ne se trouve de ce qui touche la Religion du Gouverneur. Je veux bien croire que tout cela nous vient encore de la Cabale de nos premiers Sujets; Mais cependant, que dira-on de la justice d'un Roy qui se sert de ces meschantes inventions contre l'innocence d'un Pupille issu d'ancêtres qui ont tant mérité de la France. Ce que je voy que vous relever^{ez} avec beaucoup de zèle & de raison. Si on persiste absolument a s'opiniâster en cette injustice, nous ne manquerons pas de vous faire sçavoir le plus tost qu'il sera possible nos résolutions & nos ordres sur ce que vous aurer^{ez} a faire, soit

pour votre retour ici, ou autrement, dont l'importance requiert bien
que je demande premièrement les avis des autres Tuteurs, et croy
que vous serez bien aussi de ce sentiment. Cependant, je vous donne
à penser, si, au cas de la continuation de cette opinion brève, il ne se-
roit pas mieux de rompre, et si dès à cette heure il ne seroit pas
expédient que vous fissiez entendre sous main, que je suis sur cela
en délibération avec les autres Tuteurs. Je trouve sur tout fort absurde
& desraisonnable les discours de Monsieur le Comte de Brienne Pere,
touchant le prétendu mauvais accueil que l'Envoyé du Roy auroit
reçu à la Cour de Monsieur l'Electeur: Ce qui est entièrement
controuvé, car on n'a pas manqué de luy faire toutes les civilités
possibles. Mais s'il n'a réussi en sa négociation, on ne doit pas in-
ferer de là qu'il y ait esté traité si indignement qu'on le veut faire
croire. Enfin ce sont choses, comme vous dites, qui ne nous touchent pas,
et si de là on veut prendre sujet de faire tort et injustice à un jeune
Prince Orphelin, c'est de quoy je laisse juger à Dieu & au monde.
Vous voyez bien à cette heure, si j'ay eu tort de differer de donner
cognoissance aux Tuteurs de la proposition que nous pourrions avoir
faite de la personne de Monsieur d'Arminvilliers pour le Gouverne-
ment; puis que sa Religion, est la source d'accablement du costé
mesme de la France, comme on vous a encore ci devant donné à en-

siendre sur le sujet de sa personne; Outre que toute vostre Negotiation
^{toujours} a esté, et est encore plus que jamais en un estat trop douteux, et incer-
tain, pour pouvoir prendre quelque resolution positive la dessus, et en
donner advis aux autres Futurs, & demander leurs sentimens.

Quoy que La Reine d'Angleterre vous ay dit qu'à la venue du Comte de
St. Albans on sauroit les intentions du Roy son filz sur toutes choses,
j'ay de la peine a le croire, ou au moins que Sa Maj.^{te} vueille rien
resoudre sans ma cognoissance, comme elle m'a fait à la grace de me
testimoigner fort particulièrement tant par ses propres lettres, que
par celles de Monsieur son Chancelier. Et c'est pourquoy il faudra
bien prendre garde au Comte de St. Albans, que je scay n'avoir que-
ris de credit en Angleterre, et que nous avons raison de tenir pour
suspect, ne l'ayant pas mesme celé à Sa Maj.^{te} ni a mond, Sieur
son Chancelier.

Ce qu'il y a de plus facheux c'est de voir par les Copies de lettres que
vous m'avez envoyées, comment nos dis. & peregr. medins d'Orangi, se trouvent
appuyez par l'esperance qu'ils ont d'avoir un Gouverneur Catholique,
et qui, sans doute, dependroit de la France, ou au moins empescheroit
le Prince ou sa Tutelle d'agir souverainement, qui est très-asseurement
ce qu'ils cherchent, pour trouver leur compte dans les troubles, et dans
les desordres. Je voy bien avec vous qu'on a raison de se hastier d'aller

au devant de leurs enormis insolences; Mais quel moyen & remede
tant que nous ne serons les maistres chez nous?

J'approuve fort la censure que vous avez donnée a Saurin. C'est un
homme duquel je me suis toujours deffie.

Je me resjouis d'apprendre vostre entiere guerison, et en loue Dieu,
et le prie de vous fortifier de plus en plus, et suis

Monsieur,

Je prendray occasion de recomman-
der le memoire de M^r. de Givert.
et a Messieurs les Ambassadeurs.

Monseigneur
a vous faire seraisie

Amel. Dorsey

Cher Monsieur

Monsieur Huygens, Secrétaire, Seigneur de
Zuydchem, Zeelhem, Monnickland. &c.
Premier sous-illier du Prince d'Orange
mon petit-fils, & son D. puté ex Court de
France. &c. A Paris.

